

d'entre nous qui ont eu le privilège de L'approcher, savent combien Il avait à cœur le renom scientifique de la Belgique et le prestige de nos Universités, en faveur desquelles Il était toujours prêt à intervenir dans la mesure où ses obligations de Roi constitutionnel le lui permettaient. J'ai moi-même, dans le cours de ma carrière rectorale, constaté à maintes reprises quelle sollicitude Il éprouvait pour tout ce qui touche à notre enseignement supérieur et à nos savants.

En créant le Fonds National de la Recherche scientifique, le Roi Albert a manifesté publiquement le vif intérêt qu'Il portait au développement de la Science en Belgique. En même temps, Il lui a donné une impulsion irrésistible.

Grâce à cette Fondation unique en son genre, de nombreuses vocations scientifiques ont été suscitées ou encouragées, qui eussent été brisées dans les conjonctures difficiles que nous traversons. Grâce au Roi Albert, nous assistons à un véritable renouveau de l'activité scientifique dans notre pays. Le souvenir de ce grand Souverain est pieusement conservé dans le cœur de tous les Belges. Les savants belges se doivent de L'honorer d'une manière toute spéciale. Et ils se tournent maintenant, pleins de confiance, vers leur nouveau Roi : car en rappelant, le jour même de son avènement, la création du Fonds National par son vénéré Père, Léopold III a tenu à nous montrer que nous pouvons compter sur Son aide et Sa protection.

* * *

Le 25 décembre dernier, mourait, à l'âge de 66 ans, notre regretté collègue **Albert Hogge**, professeur extraordinaire à la Faculté de Médecine.

Après avoir brillamment conquis son diplôme de docteur, Albert Hogge fit un stage à la clinique chirurgicale. En même temps, il entreprenait un travail de recherche dans le laboratoire du professeur Léon Fredericq, sur les variations respiratoires de la pression intra-abdominale, travail qui lui valut, en 1891, une bourse de voyage.

Ce succès orienta définitivement sa carrière. C'est, en effet, au cours de son voyage d'études qu'il suivit à Necker les leçons de Guyon, ce maître de l'urologie dont il devint l'élève préféré. Lorsqu'il rentra en Belgique, il s'adonna complètement à la spécialité urologique, sans négliger cependant la recherche scientifique. Pendant plusieurs années, il fréquenta assidûment le laboratoire de l'Institut d'Anatomie, et ses efforts furent couronnés par la publication d'un important mémoire sur les muscles du périnée, pour lequel il reçut, en 1905, le Prix Godard de l'Institut.

Convaincu de la nécessité d'un enseignement indépendant de l'urologie, il lutta sans relâche pour la réalisation de son idéal. Il trouva d'abord asile dans le service du professeur Plucker. Puis il fut accueilli dans le service du professeur de Winiwarter, qui lui confia ses malades atteints d'affections urinaires. Une étape décisive fut franchie en 1912, quand Hogge obtint la création et la charge d'un cours facultatif d'urologie. Mais il lui fallait un service indépendant. Grâce aux libéralités de malades reconnaissants, il parvint à réunir la somme nécessaire à l'acquisition et l'aménagement d'un pavillon, qui fut inauguré en 1920. A cette occasion, ses nombreux amis de France tinrent à lui témoigner leur admiration et lui apportèrent la croix de Chevalier de la Légion d'honneur. Ce pavillon n'était que provisoire et ce provisoire aura duré près de quinze ans. Mais, quelques jours avant sa mort, Albert Hogge eut la joie d'apprendre que le rêve de sa vie allait se réaliser : l'aménagement de nouveaux locaux destinés à son service venait d'être décidé.

Envers ce pionnier de la science urologique en Belgique, l'Université de Liège a contracté une dette de reconnaissance qu'elle n'oubliera jamais. Elle présente à Madame Hogge et à sa famille l'expression respectueuse de ses sincères condoléances.

* * *

Nous avons également à déplorer la mort, survenu le 13 juin